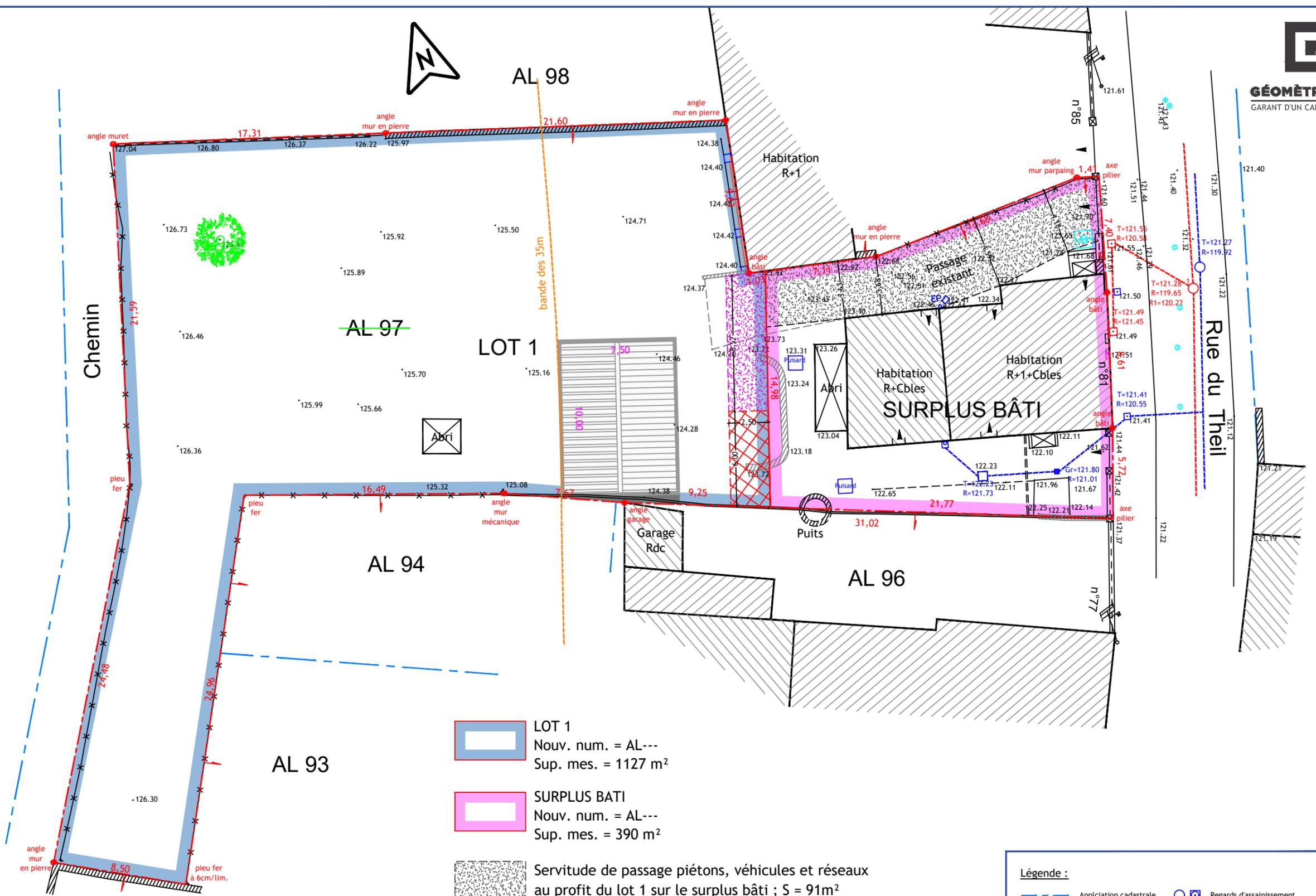


Echelle 1/250
 Echelle en m



Nota :

- La précision des données numériques extraites du fichier de dessin informatique dépend de l'échelle graphique pour laquelle le plan a été établi; cette précision respecte les tolérances réglementant la profession de Géomètre-Expert.
- Les limites de propriétés correspondent à l'application cadastrale. Aucune délimitation contradictoire, ni étude de titre n'a été effectuée à ce stade.
- Ce document ne devra être reproduit qu'à l'échelle et qu'en couleurs pour conserver sa lisibilité conformément à sa légende.

- LOT 1**
Nouv. num. = AL---
Sup. mes. = 1127 m²
- SURPLUS BÂTI**
Nouv. num. = AL---
Sup. mes. = 390 m²
- Servitude de passage piétons, véhicules et réseaux au profit du lot 1 sur le surplus bâti ; S = 91m²
- Servitude de passage piétons et véhicules au profit du surplus bâti sur le lot 1 ; S = 22m²
- Servitude d'implantation d'une place de stationnement au profit du surplus bâti sur le lot 1 ; S = 15m²

Légende :

	Application cadastrale		Regards d'assainissement
	Limites de l'unité foncière		Bouche à clé
	Mur		Plaque Télécom
	Mur bahut		Coffret EDF
	Mur mécanique		Coffret Gaz
	Clôture grillagée		Poteau EDF+Télécom+Eclairage
	Mur présumé privatif		Mur présumé mitoyen
	Mur présumé mitoyen	Méthode : GPS temps réel	
Planimétrie : Lambert 93 ZONE 8 (cc49)		Altimétrie : NGF-IGN 1969	